

PROGRAMME

- 9h40 *Mots d'accueil*
Pierre Allorant, Doyen de l'UFR Droit, Economie, Gestion
Florent Blanco, Directeur du Centre de Recherche Juridique Pothier
- 9h50 *L'instrumentation des déontologies de l'activité professionnelle – Propos introductifs*
Alexis Zarca, Maître de conférences en droit public à l'université d'Orléans
- 10h00 *La déontologie est l'art de se poser les questions avant qu'il ne soit trop tard*
Christian Vigouroux, Président de section au Conseil d'Etat

Du droit dur au droit souple

Sous la présidence de François Priet, Professeur à l'université d'Orléans

- 10h20 *Le besoin de code(s) : déontologie et sécurité intérieure*
Olivier Renaudie, Professeur de droit public à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne
- 10h40 *Charte(s) déontologique(s) et « chartes de service » dans la fonction publique*
Antony Taillefait, Professeur de droit public à l'université d'Angers
- 11h00 *Chartes d'éthiques et codes de conduite dans l'entreprise : quelle normativité, quelle effectivité ?*
Cyril Sintez, Maître de conférences en droit privé à l'université d'Orléans
- 11h20 Débat et pause

De l'information à la formation

Sous la présidence de Christian Vigouroux, Président de section au Conseil d'État

- Le rôle du déontologue – Table ronde**
- 11h30 *Le déontologue dans l'entreprise*
Patrick Widloecher, vice-président du Cercle Éthique des Affaires, ancien déontologue du groupe La Poste
- 11h45 *Le référent déontologue dans la fonction publique*
Sylvie Cœur de Roy, Chargée de mission Qualité et évaluation (DGS), référente déontologue du département du Loiret
Olivier Dord, Professeur de droit public, président du collège de déontologie de l'inspection générale des affaires sociales
Christian Vigouroux, Conseiller d'Etat, référent déontologue du ministère de l'intérieur.

- 12h15 Débat et déjeuner

L'enjeu de la formation

- 14h30 *La formation des salariés à l'éthique*
Philippe Sanchez, Docteur en philosophie, université catholique de Louvain, formateur en éthique – Cabinet Socrates
- 14h50 *La formation des agents publics à la déontologie*
Fabrice Larat, directeur adjoint de la formation à l'ENA, directeur du Centre d'expertise et de recherche administrative
- 15h10 Débat

De la transparence à la vigilance

Sous la présidence d'Antony Taillefait, Professeur à l'université d'Angers

- 15h20 *Déclarations et déontologie dans la fonction publique*
Anne de Moussac, Adjointe au chef du pôle juridique et études de la HATVP
- 15h40 *Éthique professionnelle et dispositifs de conformité dans l'entreprise*
Géraldine Goffaux-Callebaut, Professeur de droit privé à l'université d'Orléans
- 16h00 *L'encadrement du lobbying : le répertoire des représentants d'intérêts*
Fouad Eddazi, Maître de conférences en droit public à l'université d'Orléans
- 16h20 Débat et pause
- 16h40 *« Pantouflage » et interactions avec le secteur privé : un encadrement satisfaisant ?*
Olivier Dord, Professeur de droit public à l'université Paris Nanterre
- 17h00 *L'alerte éthique au service de la déontologie ?*
Danièle Lochak, Professeur émérite de droit public à l'université Paris Nanterre
- 17h20 *Synthèse*
Jacques Chevallier, Professeur émérite de droit public à l'université Paris 2 – Panthéon-Assas
- Cocktail

Les outils au service de la déontologie
Regards croisés dans la fonction publique et dans l'entreprise

Université d'Orléans
7 décembre 2018

Alors que la période récente a été marquée par un renouvellement des outils destinés à favoriser la diffusion d'une culture déontologique au sein des « communautés de travail » (en particulier à la suite des lois *Déontologie* du 20 avril 2016 et *Sapin 2* du 9 décembre 2016), l'heure est venue de procéder à une analyse critique de cette instrumentation au service de la déontologie. Tout en se demandant de quoi ces outils sont-ils le nom, universitaires et praticiens s'efforceront de dresser un bilan de leur mise en œuvre dans la fonction publique et dans l'entreprise – deux sphères qui ont aujourd'hui nombre de ces outils en partage. Croisant les expériences, ils s'interrogeront non seulement sur leur pertinence et leur efficacité mais aussi sur leur nature et leur signification profonde, comme instruments stratégiques au service des objectifs les plus divers (politique, économique, managérial...). Au final ce colloque, ouvert à la comparaison interne, entend questionner tout à la fois les éventuelles convergences méthodologiques entre l'éthique d'entreprise et la déontologie de l'action publique (par-delà l'inéluctable différence des valeurs en cause) et l'éventuelle nécessité, dans l'une et/ou l'autre sphère, d'aller plus loin dans la fabrication des instruments destinés à favoriser le respect, par le travailleur, de la déontologie propre à son activité professionnelle.

Site internet : www.univ-orleans.fr/colloquecrjp

Lieu : Université d'Orléans, Faculté de droit, Rue de Blois – Campus d'Orléans la Source. Amphithéâtre BESSON.

Renseignements et inscriptions : Laurence Sallé (Centre de Recherche Juridique Pothier) – laurence.salle@univ-orleans.fr – 02.38.41.71.52.

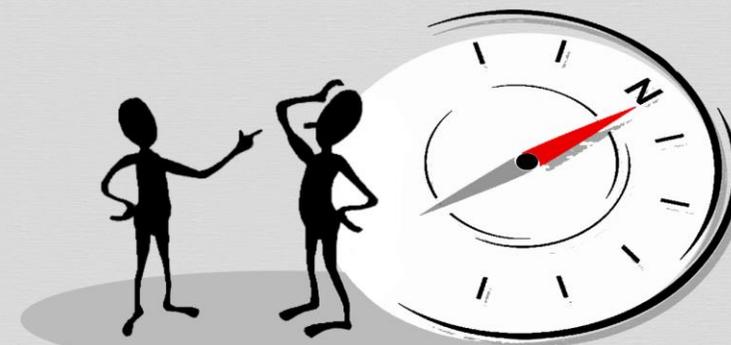
Fiche d'inscription sur le site www.univ-orleans.fr/colloquecrjp (onglet « 2018 »)

CHARTRE
DEONTOLOGUE
DECLARATIONS
ALERTE ETHIQUE
FORMATION
FONCTION PUBLIQUE
CODE DE CONDUITE
ENTREPRISE

organisé par le Centre de recherche juridique Pothier
- Université d'Orléans -

Les outils au service de la déontologie

*Regards croisés dans la fonction publique
et dans l'entreprise*



Vendredi 7 décembre 2018
9h30-18h

Faculté de droit
économie
gestion
Amphithéâtre Besson



Programme et inscription : www.univ-orleans.fr/colloquecrjp